

[INTERNET] Non aux éoliennes à puy du lac

**Sujet :** [INTERNET] Non aux éoliennes à puy du lac

**De :** Marie STOCEK <mc.stocek@gmail.com>

**Date :** 15/09/2020 20:00

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je séjourne régulièrement dans ce village ou alentours. Je ne comprends pas pourquoi installer des éoliennes aussi près de ce charmant village, surtout à si petite distance, alors que les habitants les refusent. Sachant les nuisances induites par les éoliennes, ce que l'institut de médecine définit comme "le syndrome de l'éolienne", avec les conséquences psychiques et somatiques reconnues par la médecine, notamment le bruit, sans parler la pollution visuelle..Également, cette installation pourrait spolier les habitants qui ont investi dans une maison et ne pourraient la revendre à cause des éoliennes...Donc pour ma part, j'emets un AVIS DEFAVORABLE à l'installation des éoliennes à puy du lac, que ce soit d'un côté ou de l'autre du village.

Sujet : [INTERNET] Projet eoliens du PUY du Lac  
De : Yvon FOUCAUD <idronydf@orange.fr>  
Date : 15/09/2020 22:11  
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

#####

Le ministère de l'intérieur est actuellement victime d'une campagne d'attaque par messagerie.  
Pour prévenir le risque de contamination, nous avons été contraints de filtrer la pièce jointe attaché à ce courrier électronique.  
En cas de nécessité opérationnelle, veuillez demander à votre correspondant d'utiliser un autre format de fichier.

#####

**Ce courriel annule et remplace le précédent dont la pièce jointe**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez ci-joint le courrier en date du 1er septembre dernier concernant ma demande sur la tenue d'une réunion "*publique et d'échanges*"-  
comme le prévoit les textes.

Les habitants de Puy du Lac et des communes riveraines ont légitimement le droit à l'information sur des 2 projets éoliens de "4 aérogénérateurs"  
chacun, l'un au nord de la commune l'autre au sud avec y compris 2 postes de distribution..!

Le dossier ne comprends pas de bilan de concertation....où sont les réflexions du Président de la République et du Premier Ministre dans les grands  
débat qui ont suivis la crise des gilets jaunes où le dénominateur commun était "*Il n'y a pas de projet durable sans concertation préalable..*"

On trouve traces d'une pseudo concertation en 2017, le projet a du évoluer depuis.

*Par ailleurs j'ai noté que l'équipe municipale a changé dont le maire qui maintenant est: Madame VALERIE FLOCH RUJU*

Je ne comprends pas pourquoi ma lettre en date du 1er Septembre n'a pas fait l'objet de sa parution dans les observations de l'enquête publique sur le  
site de la préfecture, puisque l'EP est commencée depuis le 14 septembre dernier.

Je vous remercie d'apporter les mesures correctives qui s'imposent au regard de la bonne information.

Respectueuses salutations

Yvon Foucaud dont ma famille réside a Surgères et Tonnay Boutonne